

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

RAO

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0406

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HILAL

01/14/2006

Date de naissance : Côte D'ivoire

Re 27 NOV

Adresse : CASA

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/04/2020

Nom et prénom du malade : HILAL Red

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : PIIS de doloure

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e)

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/04/2022	G3	60000		

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Docteur SAID ANHASSI Casablanca	30/04/2020	B 8/10	210.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

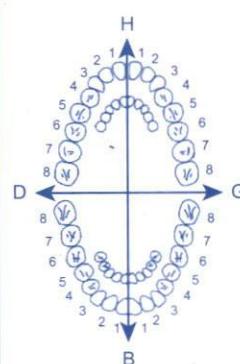
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan des

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LABORATOIRE ANHICHEM D'ANALYSES MEDICALES

Dr SAID
ANHICHEM
BIOLOGISTE

N°122 ,Av Akid Allam Hay My Rachid 2 Bournazel
Casablanca
Tél: 05 22 56 15 85 Fax: 05 22 56 15 86
IF: 14363584 ICE: 000349000000065

FACTURE N° : 200002641

CASABLANCA le 30-04-2020

Mr HILAL M'hamed

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
0216	Numération formule	B80	B
0223	VS	B30	B
0370	CRP	B100	B

Total des B : 210

Total des HN : 0

TOTAL DOSSIER : 210.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent dix dirhams .

Laboratoire d'Analyses Médicales
ANHICHEM
Docteur SAID ANHICHEM
Casablanca



Casablanca le 30/4/20

M^r Hilal M^{ed}

- VS
- ORP
- NFS



ORDO

Laboratoire d'Analyses Médicales
ANHICHEM
Docteur SAID ANHICHEM
Casablanca



CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE G Lab

93, Bd Anoual - 20370 - Casablanca
Tél. + 212 (0) 5 22 86 09 10
Fax. + 212 (0) 5 22 86 08 95
Email : contact@glab.ma

2005042015 - Mr Mohamed HILAL- né(e) le 01-01-1934

COAGULATION

TAUX DE PROTHROMBINE

Temps du Témoin	11.80
Temps de Quick (TQ) :	13.0 sec
Taux de Prothrombine (TP) :	78 % (70-100) (RecombiPlastin EG, ACL ELITE PRO)
INR	1.10 (RecombiPlastin 2G, ACL ELITE PRO)

Thromboplastine peu sensible à l'héparine

TEMPS DE CEPHALINE ACTIVEE

Temps du Témoin	28.0 Sec.	(28.0-37.0)
Temps du Patient (Synthasil, ACL ELITE PRO)	28.0 Sec.	(28.0-37.0)
Ratio Patient / Témoin (SynthASil,ACL ELITE PRO)	1.00	(0.80-1.20)

Céphaline sensible aux déficits de la voie contact, endogène, commune, ainsi qu'à la présence d'inhibiteurs.

BIOCHIMIE SANGUINE

Sodium Na (Potentiométrie indirecte,Konelab 20XTi)	138.0 mmol/l	(132.0-145.0)
Potassium K (Potentiométrie indirecte,Konelab 20XTi)	4.70 mmol/l	(3.50-5.10)
Chlore Cl (Potentiométrie indirecte,Konelab 20XTi)	107.6 mmol/l	(95.0-110.0)
Réserve alcaline (Potentiométrie indirecte,Konelab 20XTi)	29.2 mmol/l	(22.0-31.0)
Protéines totales (Colorimétrique,Konelab 20XTi)	78.1 g/l	(60.0-80.0)
Calcium (Enzymatique,Konelab 20XTi)	2.34 mmol/l 93.8 mg/l	(2.10-2.60) (84.2-104.2)

FACTURE N° :

Dossier : 2005042015

Casablanca le 04-05-2020

Mr Mohamed HILAL

CENTRE DE BIOLOGIE MEDICALE G Lab

93, Bd Anoual - 20370 - Casablanca

Tel: Lab 212 (0) 5 22 86 09 10

Fax: Bd Anoual (0) 5 22 86 08 95

Email: contact@glab.ma

Tel: +212(0) 522 86 09 10 - Fax: +212(0) 522 86 08 95

Ceci est un mail, seul le résultat papier fait foi.

Mr Mohamed HILAL- né(e) le 01-01-1934

Edition le Lundi 04 Mai 2020 à 12:49

Pr. Jalal HASSOUN - 20000 CASABLANCA

CLINIQUE YASMINE
Bd sidi Abderrahman Hay El Hana
20000 CASABLANCA

Dossier : 2005042015

Résultats de Mr Mohamed HILAL

Né(e) le 01-01-1934

Prélevé le : 04-05-2020 à 11:00 par Infirmière Clinique

Dossier enregistré le: 04-05-2020 à 12:59

Compte-rendu annule et remplace le rapport du 04-05-2020

Ceci est un document transmis par télécopie, seul le
compte-rendu papier est officiel

INFORMATION PATIENT

Intervalles de référence

Antériorités

Vos résultats d'analyses sont disponibles sur le site <http://www.glab.ma> à la rubrique "Serveur des Résultats".

Identité du patient : Identité du patient contrôlée sur
papiers officiels

HEMATOLOGIE

DETERMINATION DU GROUPE SANGUIN ABO-RHESUS

Groupe sanguin ABO B

(Groupage sanguin
technique gel Diaclon
ID/Biorad)

Rhésus (D) Rh Positif RH+1

Une carte de groupe sanguin n'est délivrée qu'après une deuxième détermination du groupe sur un deuxième prélèvement dans le même Laboratoire. Chaque détermination est réalisée avec deux techniques différentes.



مختبر أنهيشم للتحليلات الطبية والبيولوجية

Laboratoire ANHICHEM d'Analyses Médicales et Biologiques

الكيمياء السريرية والمناعة - فحص الدم - علم البكتيريا والفيروسات والطفيليات - الأمراض العامة - البيولوجيا التناولية
Biochimie Clinique - Immunologie - Hématologie - Bactériologie - Virologie Clinique - Parasitologie Mycologie - Pathologie Médicale - Biologie de la Reproduction

Dr. Said ANHICHEM

Spécialiste en Biologie

الدكتور سعيد أنهيشم

اختصاصي التحاليل الطبية

Date d'enregistrement : 30-04-2020 à 13:54

Code patient : 1912240034

Né(e) le : 01-01-1934 (86 ans)

Mr HILAL M'hamed

Prescripteur : Pr LAMINE A

Dossier N° : 2004300022

CB:



HEMATOCYTOLOGIE

SYSMEX XS 1000i- VES MATIC

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Cytométrie en flux sur Sysmex XS 1000i)

GLOBULES ROUGES (Erythrocytes)

Hémoglobine	10.1	g/dL	(13.0-17.0)
Hématocrite	31.1	%	(40.0-50.0)
VGM	80.6	fL	(82.0-97.0)
TCMH	26.2	pg	(27.0-32.0)
CCMH	32.5	g/dL	(30.0-36.0)

GLOBULES BLANCS (Leucocytes)

Polynucléaires Neutrophiles	9 170	/mm ³	(4 000-10 000)
Soit:	64.7	%	(50.0-70.0)
Polynucléaires Eosinophiles	5 933	/mm ³	(2 000-7 500)
Soit:	1.2	%	(1.0-4.0)
Polynucléaires Basophiles	110	/mm ³	(20-500)
Soit:	0.1	%	(0.0-1.0)
Lymphocytes	9	/mm ³	(0-100)
Soit:	27.6	%	(20.0-40.0)
Monocytes	2 531	/mm ³	(1 500-4 500)
Soit:	6.4	%	(1.0-8.0)
Plaquettes	587	/mm ³	(40-800)

PLAQUETTES

221 000 /mm³ (150 000-450 000)

Remarque: Chez la femme enceinte, une chute progressive de l'hémoglobine à 11-12 g/dl dès la 10ème Semaine d'Aménorrhée.



مختبر أنهيشم للتحليلات الطبية والبيولوجية

Laboratoire ANHICHEM d'Analyses Médicales et Biologiques

الكيمياء السريرية والمناعة - فحص الدم - علم البكتيريا والفيروسات والطفيليات - الأمراض العامة - البيولوجيا التناولية
Biochimie Clinique - Immunologie - Hématologie - Bactériologie - Virologie Clinique - Parasitologie Mycologie - Pathologie Médicale - Biologie de la Reproduction

Dr. Said ANHICHEM

Spécialiste en Biologie

الدكتور سعيد أنهيشم

اختصاصي التحاليل الطبية

Dossier N° : 2004300022

- Mr M'hamed HILAL

VITESSE DE SEDIMENTATION

(Technique automatisée corrélée à la méthode de Westergreen)

1ère heure	88 mm
2ème heure	101 mm

Interprétation

Adultes	: < 20 mm à la première heure
Durant les règles	: < 40 mm à la première heure
Fin de grossesse	: < 60 mm à la première heure
Sujet > 70 ans	: < 30 mm à la première heure
Enfants	: < 30 mm à la première heure

BIOCHIMIE SANGUINE

KONELAB 20i (THERMO)/HPLC-723 GX /SMARTE LYTE

Protéine C-réactive (CRP)

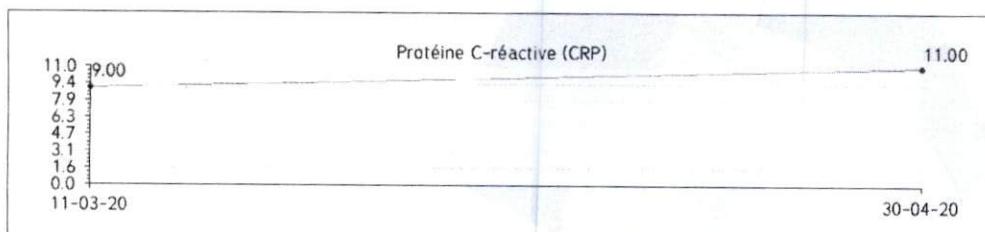
(Technique Immunoturbidimétrique)

Résultat contrôlé.

Interprétation

Adultes	: < 5 mg/l
Nouveau-nés jusqu'à 3 semaines	: < 4,1 mg/l
Nourrissons et enfants	: < 2,8 mg/l

11.0 mg/L



Validé par : Dr ANHICHEM Said

Laboratoire d'Analyses Médicales

ANHICHEM

Docteur SAID ANHICHEM

Casablanca

ID: 2020050410351267
Nom: HILAL Med
Age:
Sexe:

TA: 18/7

04-05-2020 10:35:02

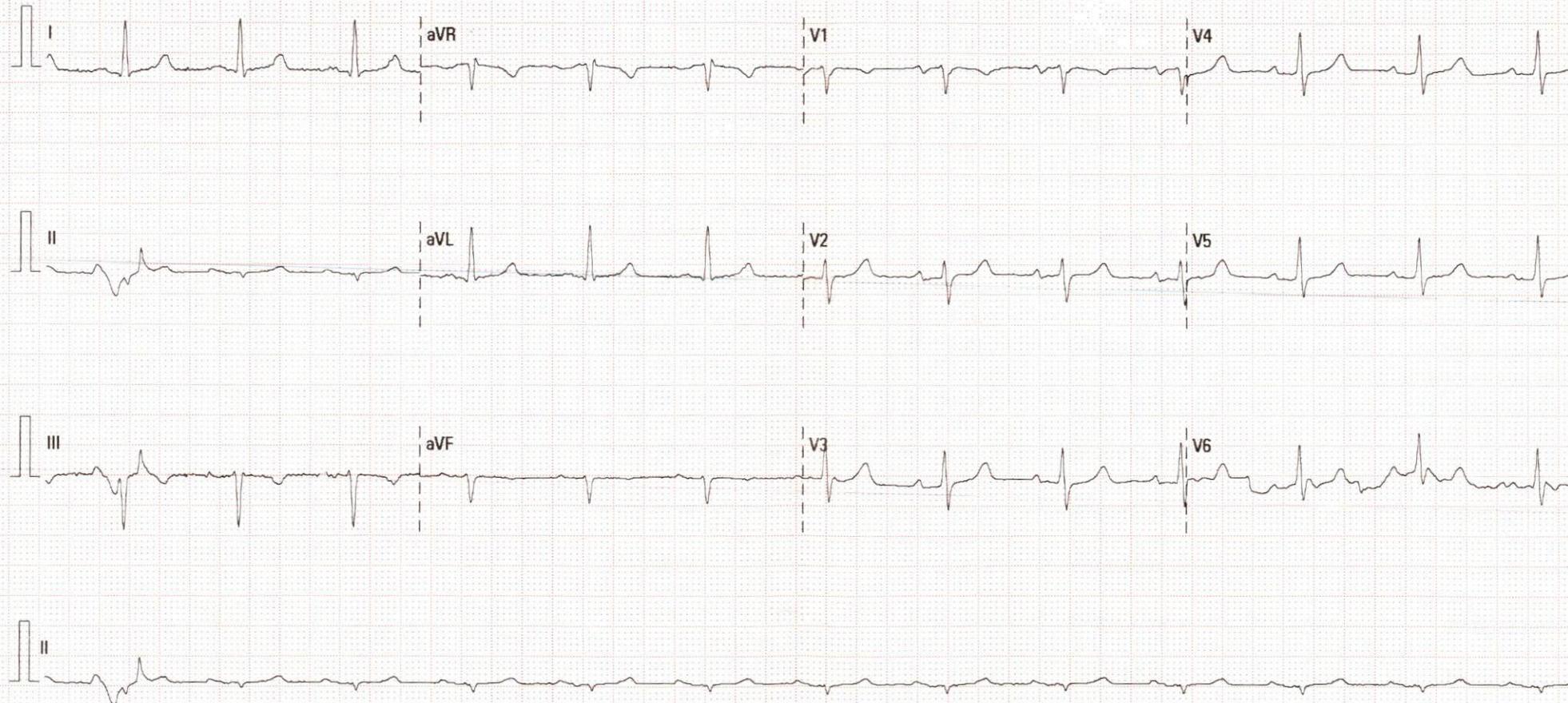
Fréq. vent.
Intervalle PR
Durée QRS
Interv. QT/QTc
Axes P/QRS/T
QTc:Hodges

... bpm
... ms
... ms
... ms
---/--- deg

Echec analyse
--- Enregistrement inadapté à l'analyse - veuillez répéter ---

P E HASOUNE

Diagnostic non confirmé.



25 mm/s

10 mm/mV

50 Hz~

RDB 35 Hz

clinique yasmine

02.02.00/V28.4.1

SN:FN-4A001096